

*Extrait du Code de la  
Démocratie Locale et de la  
Décentralisation*

*Art. L1122-17 – Le conseil  
ne peut prendre de résolution  
si la majorité de ses membres  
en fonctions n'est présente.*


*Cependant, si l'assemblée a  
été convoquée deux fois sans  
s'être trouvée en nombre  
compétent, elle pourra, après  
une nouvelle et dernière  
convocation, délibérer, quel  
que soit le nombre des  
membres présents, sur les  
objets mis pour la troisième  
fois à l'ordre du jour.*

La Presse est invitée à assister pour la première fois à la séance  
qui aura lieu le lundi 27 mars 2017, à l'Hôtel de Ville, à 20h00.

Le 17 mars 2017,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,



### Séance publique

1. Déclassement du domaine public et vente d'un excédent de voirie communale à Neuville –  
Décision de principe
2. Constitution d'un droit d'emphytéose au bénéfice de la société Ores Assets - Placement d'une  
armoire de détente « gaz » à Vielsalm – Révision – Approbation
3. Ecopasseur communal – Rapport intermédiaire annuel 2016 – Communication
4. Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018 – Modification - Approbation
5. Extension du réseau d'éclairage public à Petit-Thier – Prise en charge - Approbation
6. Services ouvriers communaux – Achat d'une pelle sur pneus – Marché public de fournitures –  
Cahier spécial des charges et estimation – Mode de passation - Approbation
7. Plan Communal de Développement Rural – Demande de renouvellement - Approbation
8. Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 :
  - Modification des actions – Approbation
  - Rapports d'activités et financier 2016 – Approbation
9. Conseil Consultatif Communal des Aînés – Modification du Règlement d'Ordre Intérieur –  
Désignation des membres - Approbation
10. Prime communale – Règlement d'octroi d'aide à l'exploitation de cellules commerciales vides  
pour des porteurs de projets encadrés Approbation
11. Règlement-redevance des plaines communales de vacances – Exercices 2017 et 2018 -  
Approbation
12. Personnel administratif communal – Engagement d'un(e) employé(e) d'administration – Fixation  
des conditions de recrutement – Approbation
13. Personnel ouvrier communal – Engagement d'un(e) ouvrier (ère) – Fixation des conditions de  
recrutement - Approbation
14. Procès-verbal de la séance du 27 février 2017 - Approbation
15. Divers

### Huis-clos

Personnel enseignant – Décisions du Collège communal – Ratification